



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92465>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-92465**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-78808

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Chessy (77)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770111900018

Ville : Chessy

Code postal : 77700

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement paysager du parc du château de Chessy

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de définir les travaux pour l'aménagement paysager du parc du château de Chessy. L'aménagement paysager du Parc du château de Chessy s'inscrit dans le développement urbain maîtrisé de la commune et marque la terminaison du projet urbain débutée il y a plus de 30 ans. Cet espace de 10 hectares situé entre la façade Est actuelle du parc du Bicheret et le Boulevard Circulaire permettra d'installer et de relier les différentes entités de la ville. Lot n°1 : Aménagement paysagers et plantations Lot n°2 : VRD Lot n°3 : Pièce d'eau et aménagements écologiques

Section 4 - Informations rectificatives

- **REPORT DATE DE RETOUR DES OFFRES Au lieu de lire** : Date et heure limites de réception des plis : 01/09/2025 à 12 :00 :00 **LIRE** : Date et heure limites de réception des plis : 08/09/2025 à 12 :00 :00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2025